



# L'Occitanie : un leader national en Santé Numérique ?

Maryline CROVISIER : [maryline.crovisier@dreets.gouv.fr](mailto:maryline.crovisier@dreets.gouv.fr)

Charlotte BEZIAN-MEYER : [charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr](mailto:charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr)

Service économique de l'Etat en région – DREETS Occitanie

*Présentation qui ne peut être copiée, transmise ou dupliquée partiellement ou dans son intégralité sans autorisation préalable de la DREETS Occitanie.*

# Ordre du jour

- La stratégie d'accélération Santé Numérique
- La e-santé : un segment dynamique en Occitanie
- Les dispositifs d'aide en cours et à venir



# LA STRATEGIE D'ACCELERATION

## SANTE NUMERIQUE



# Les stratégies d'accélération pour l'innovation

---

- Initiées dans le cadre du **4<sup>ème</sup> Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4)**.
- Investissements exceptionnels dans des **secteurs ou technologies d'avenir**, pendant et après la relance, répondant à des **besoins d'innovation prioritaires** ou des **failles de marché**.
- Plusieurs leviers activés : fiscaux, normatifs, financiers...
- **12,5 milliards d'euros sur 5 ans** (2021-2025) à travers le PIA, dont une partie dans le cadre du plan de relance.
- Pilotage interministériel confié au **Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)**.
- 16 stratégies lancées (dont 3 en santé) et 4 en cours d'élaboration.

# La stratégie d'accélération « Santé Numérique »

---



- **Stratégie quinquennale** qui associe plusieurs ministères : Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de l'Economie des Finances de la Relance, Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, et Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI)
- Préparer l'avenir et **faire de la France un leader en santé numérique**
- **Conçue avec l'écosystème** : consultation publique au 1<sup>er</sup> semestre 2021 : 429 réponses, 46 entretiens qualitatifs, 6 mois de travaux interministériels
- Lancée le **18 octobre 2021**
- Dotée de **650 M€**
- **34 actions et 1 AMI**



# LA E-SANTE : UN SEGMENT DYNAMIQUE EN OCCITANIE



# PIA 3 régionalisé : de nombreux lauréats en santé numérique



# PIA3 régionalisé : de quoi parle-t-on ?

---

Dispositif ouvert sur **3 ans** (2018-2020). Doté de **500 M€** au niveau national (250 M€ en subventions et avances remboursables, 250M€ en fonds propres).

Projets **financés à parité entre Etat et Région**, via des appels à projets régionalisés.

## **3 volets :**

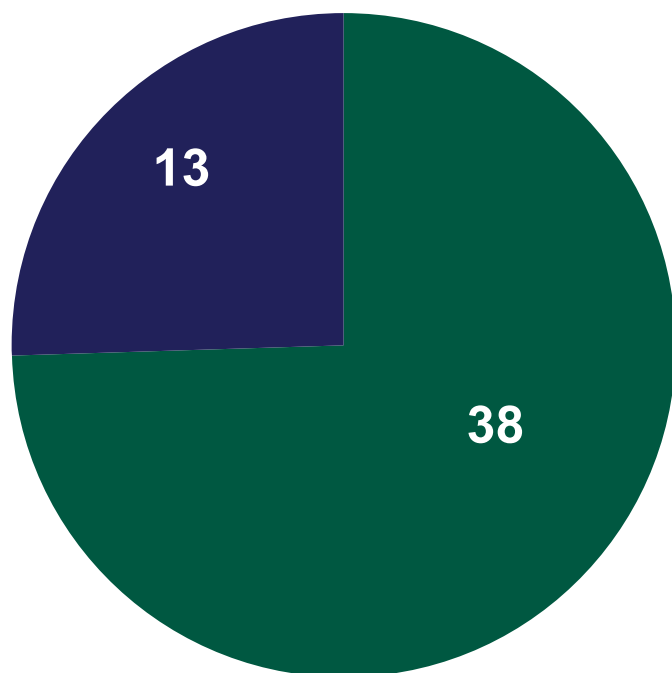
- Concours d'innovation (projets individuels innovants)
- Accompagnement et transformation des filières (créations d'infrastructures partagées entre industriels)
- Adaptation et qualification de la main d'œuvre (formation)





# PIA3 régionalisé : de nombreuses candidatures en santé, et notamment e-santé

En Occitanie : **166 candidatures** (tous secteurs) au concours d'innovation



■ Dossiers financés    ■ Dossiers non financés

**51 candidatures**  
dans le domaine de la **santé**  
(**≈ 31%** des candidatures au dispositif  
PIA3 régionalisé)

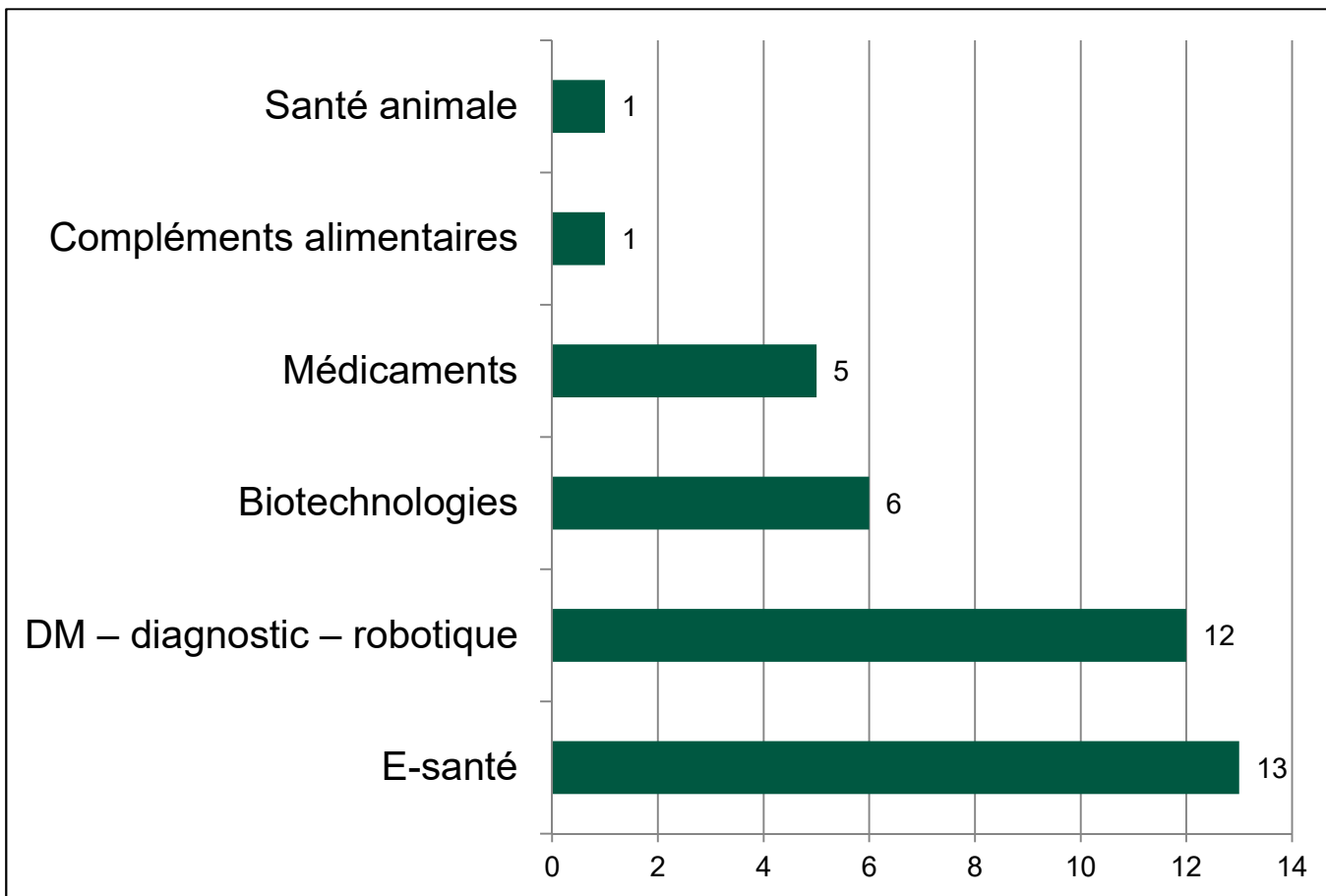
Assiette totale : **22 576 000 € (vs 467 M€)**

Aide attribuée : **9 542 000 € (environ 28% du montant global d'aides régionales)**

- Subventions : 5 862 000 €
- Avances remboursables : 3 400 000 €



# PIA3 régionalisé : lauréats en santé



**38 lauréats dans la filière santé**



# PIA3 régionalisé : REX dossiers e-santé

---

- 100% entreprises **TPE/PME** situées à :
  - **69 %** dans la Haute-Garonne,
  - **31 %** dans l'Hérault.
- Thématiques des projets financés « e-santé » :
  - 5 projets « **dispositif médical connecté** »,
  - 3 projets « **plateforme données de santé** »,
  - 3 projets « **algorithme innovant, hub médical** »,
  - 1 projet « **automatisation** »,
  - 1 projet « **outil de gestion** ».



# Bilan de l'AMI "Santé Numérique"



# Présentation de l'AMI Santé Numérique

---

Ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 16 juin 2021

## Objectifs :

- identifier sur le territoire français les **acteurs économiques** concernés et recueillir leurs propositions de projets
- identifier des **projets prioritaires** qui seront rapidement financés, mais aussi de préfigurer de futurs appels à projets

## Public cible :

Entreprises, laboratoires de recherche et établissements de santé ou médico-sociaux venant en soutien de ces entreprises

## Thématiques en accord avec la stratégie d'accélération Santé Numérique :

AXE 1 : Dispositifs médicaux numériques

AXE 2 : Collecte et/ou structuration des données de santé

AXE 3 : Autres

# Présentation de l'AMI Santé Numérique

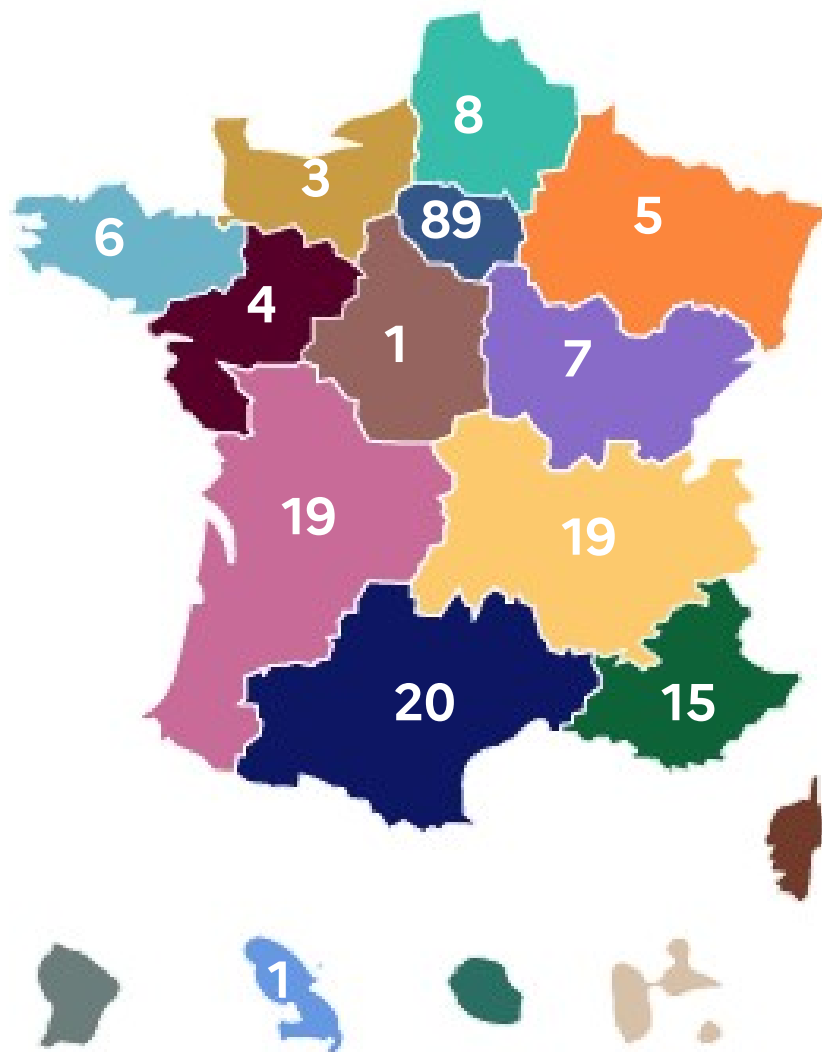
---



## Comité de décision pour attribution des aides :

- Composé de personnes du ministère de la santé, du ministère de la recherche, du ministère de l'économie, du SGPI et de BPI France
- Ce qui est examiné : retombées à court terme financière et en création d'emplois, qualités du business model et du business plan, maturité du projet
- Triptyque important : impact clinique important, différenciation produit / concurrence et retombées économiques/emplois

# Bilan national des candidatures



**197 dossiers** déposés  
16 à la 1<sup>ère</sup> vague (12 avril 2021)  
181 à la 2<sup>nde</sup> vague (16 juin 2021)

**450** structures mobilisées  
**53 896** salariés concernés

Assiette totale initiale : **1 143 854 070 €**

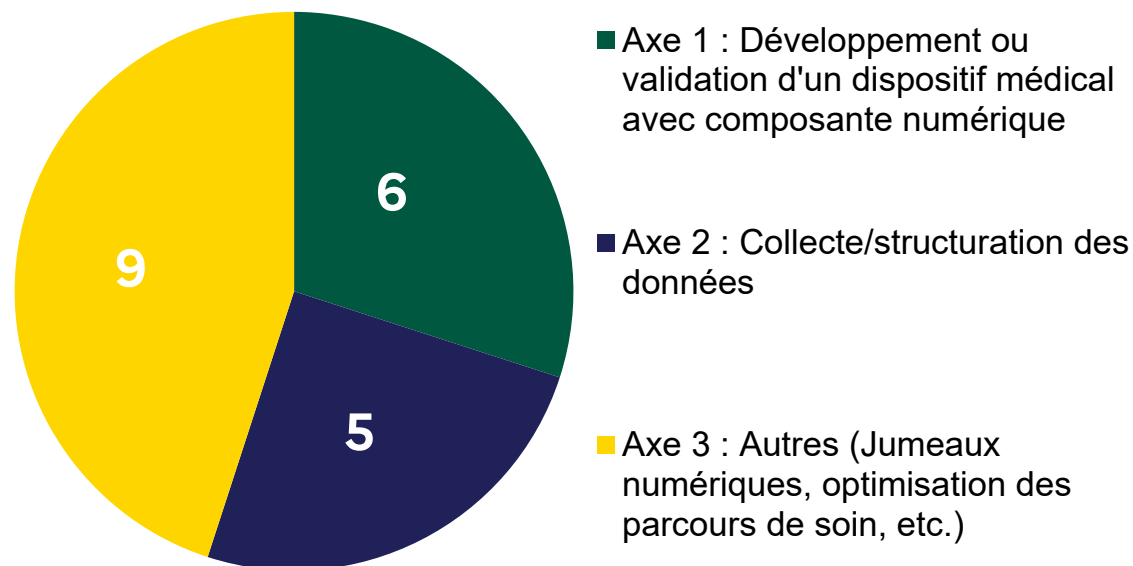
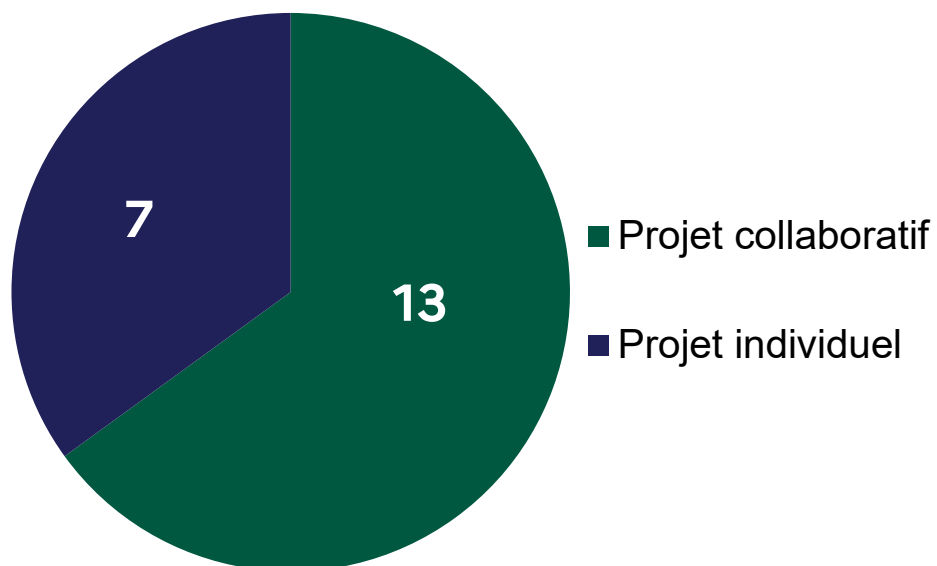
← Répartition géographique des  
197 chefs de file des  
candidatures



# Bilan des candidatures en Occitanie

**20 dossiers** déposés avec chef de file en Occitanie (+ 9 dossiers avec structures partenaires)

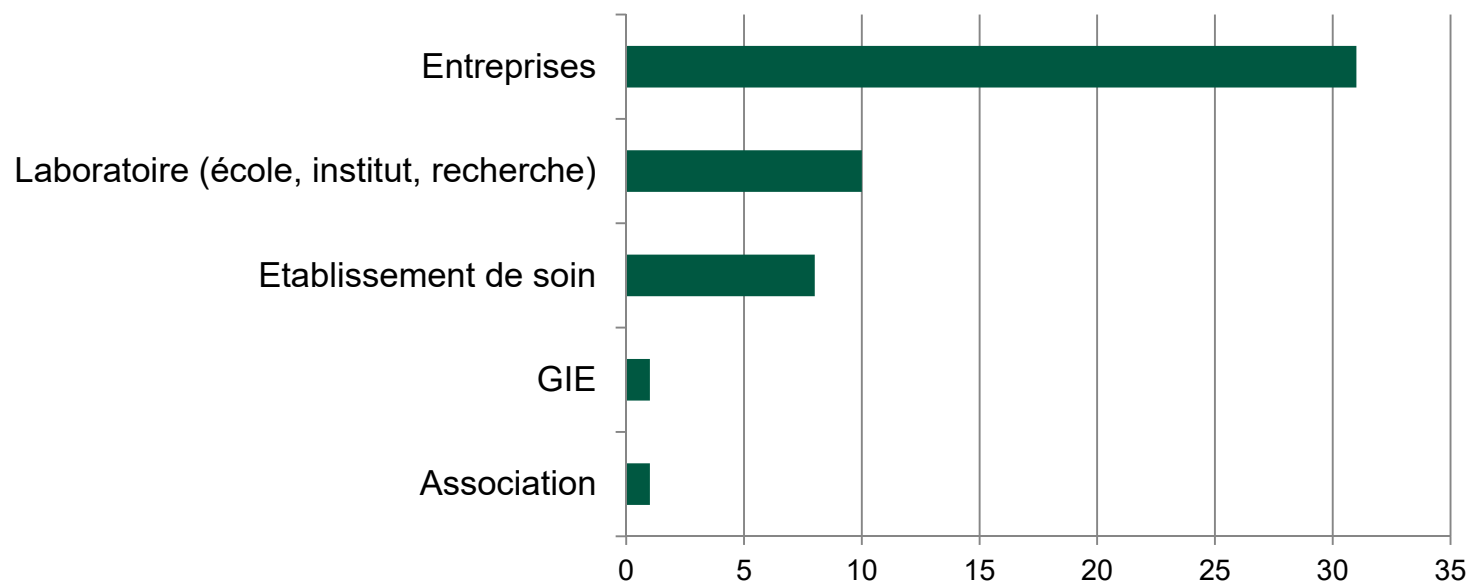
**Assiette totale : 81 614 574 €**







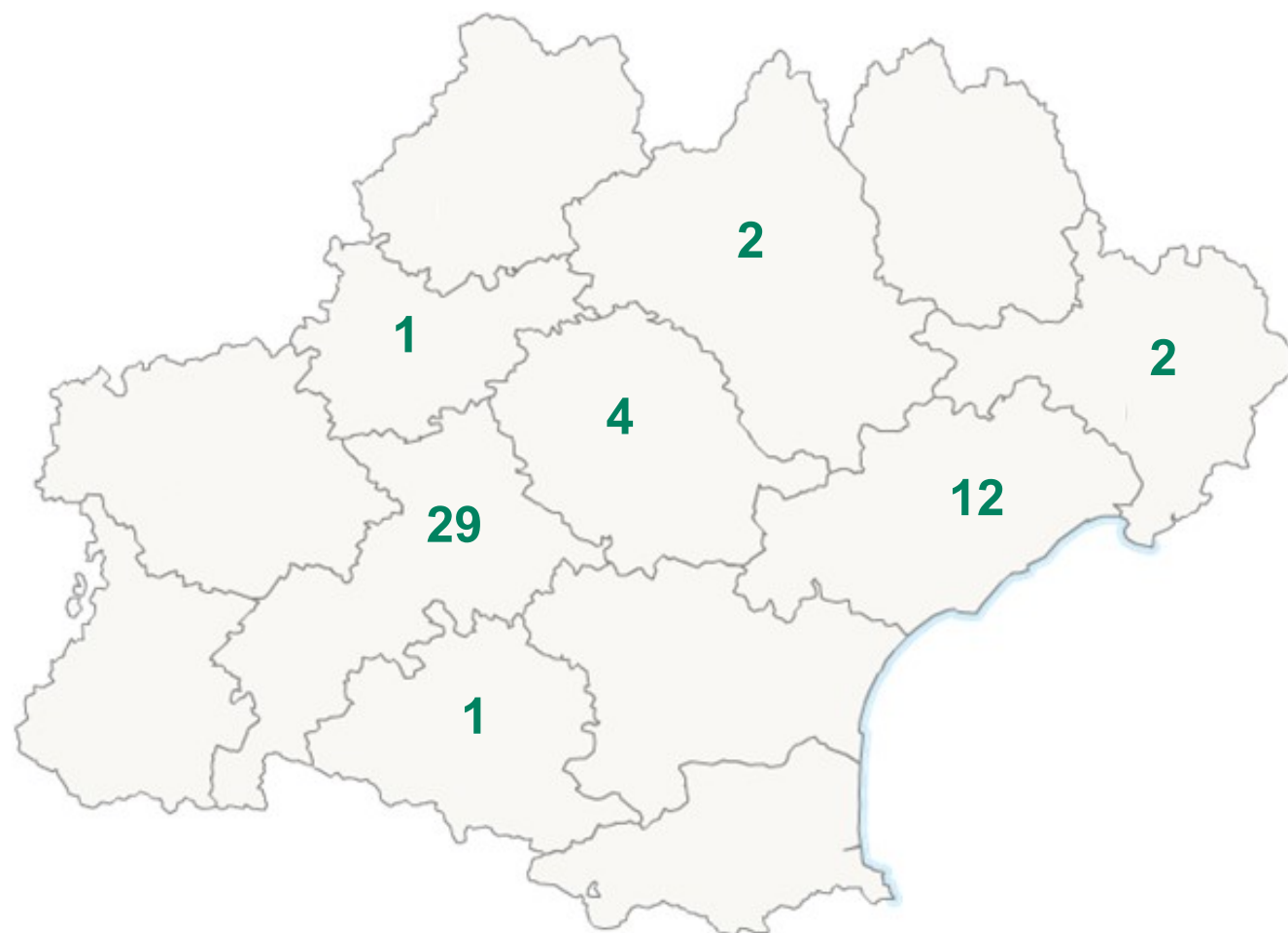
# Bilan des candidatures en Occitanie



**51 structures  
mobilisées  
dont 31 entreprises**



# Bilan des candidatures en Occitanie



**Répartition des 51  
structures  
mobilisées**

**Effectif  
13 964 salariés**

**dont 3 925 salariés dans  
les entreprises**



# Résultats de l'AMI

---

- Instruction des dossiers toujours en cours – taux de sélection d'environ **10%**
- **Trois premiers projets (hors Occitanie)** sont d'ores et déjà lauréats de la première relève de l'AMI, représentant un budget total de **7,7M€** et seront soutenus à hauteur de **3,5M€**.
- Les premiers projets lauréats permettront le **développement de solutions de médecine personnalisée** améliorant la prévention et la prise en charge des patients tout en créant de la **valeur sur le territoire national** :
  - développement d'une application permettant la prise en charge personnalisée des effets indésirables des médicaments (Synapse Medicine, Nouvelle Aquitaine) ;
  - développement d'une thérapie digitale pour la prise en charge des troubles du langage (bMotion technologies, Ile de France) ;
  - montée en puissance et internationalisation d'un service de recommandations vaccinales personnalisées (Syadem, Nouvelle Aquitaine).

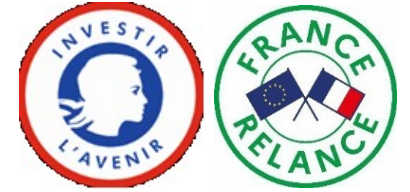


## Et en Occitanie ?

---

- Faible succès des candidatures régionales...
- Motifs de refus :
  - beaucoup de candidatures hors sujet (environ 1/3), pour rappel, l'AMI visait 3 axes
  - dossiers incomplets et insuffisances relevées sur les points suivants :
    - Retombées économiques et en terme d'emploi
    - Business model
    - Business plan
    - Détails des coûts du projet (notamment R&D)
  - projets pas suffisamment matures ou qui doivent poursuivre leur dvt

Notifications de décision reçues (pour les consortium, seul le chef de file a reçu la notification). Les entreprises candidates à l'AMI santé numérique peuvent obtenir des informations sur leur candidature à l'adresse suivante : [strategies-acceleration@bpifrance.fr](mailto:strategies-acceleration@bpifrance.fr)




# LES DISPOSITIFS EN COURS ET A VENIR


# AAP en cours et à venir



## - AAP « Démonstration du bénéfice clinique et/ou médico-économique des dispositifs médicaux numériques ou à base d'intelligence artificielle » - BPI France

 Objectifs : Soutenir les projets d'évaluation visant à évaluer le bénéfice des DM/DMIA/DMDIV connecté/numérique/à base d'IA (ex. études cliniques). Les résultats des projets devront directement permettre de justifier l'utilisation en pratique du dispositif testé. Technologie déjà ou pas sur le marché.

 Budget ? 20 M€/an, AAP récurrent  Quand ? **Ouvert**, 16/09/2021 au 02/03/2022 12h

 Type de projet : Mono partenaire ou collaboratif (avec au moins 1 élab de santé)  
Publics ou privés  
Assiette de dépenses : entre 200 k€ et 5 M€  
Durée du projet : 12 à 48 mois

Cahier des charges sur site BPI France : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-evaluation-du-benefice-medical-et-ou-economique-des-dispositifs-medicaux-numeriques-ou-a-base-dintelligence-artificielle>

Contact : [strategies-acceleration@bpifrance.fr](mailto:strategies-acceleration@bpifrance.fr)




# AAP en cours et à venir

---

## - AAP « nouveaux usages du numérique en santé » - guichet « concours I-nov »

 Objectifs : soutenir les projets de R&D de rupture des startups et PME du secteur

 Budget ? 50 M€ au total  
(+/- 10 M€ par vague, 1 vague/an pendant 5 ans)

 Quand ? A partir du 07/12/2021, clôture en mars 2022

 Type de projet : projet individuel porté par une start-up ou PME





# AAP en cours et à venir

---

## - AAP « imagerie médicale » - guichets « concours I-Nov et I-Démo »

 Objectifs : Soutenir les projets visant à reconstruire une filière de l'imagerie médicale en France - Projets mono partenaire et collaboratifs

 Budget ? 95 M€ au total :  
fonds i-Nov : +/- 4 M€ par vague,  
1 vague/an pendant 5 ans  
fonds i-Démo : selon relève et projets)

 Quand ? 2 guichets possibles pour candidater  
i-Nov : à partir du 07/12/2021, clôture en mars 2022, projet individuel start-up/PME  
i-Démo : **guichet ouvert** jusqu'au 03/05/2022 12h, projet individuel ou collaboratif (au moins 1 entreprise)

### Guichet i-Démo :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-i-demo>

### Type de projets :

- Projets mono-partenaire ou collaboratifs (industriels, recherche et ev. utilisateur final; a minima 1 PME ou ETI dans la limite de 6 partenaires)
- assiette de dépenses > 2M€ pour projets individuels et 4M€ pour projets collaboratifs





# AAP en cours et à venir

## - Guichet « accompagnement règlementaire, qualité et clinique » - BPI France

 Objectifs : Accompagner les entrepreneurs du secteur dans leurs démarches de process qualité, de marquage CE DM, d'écriture de protocole d'étude clinique par des experts.



Budget ? Pas encore communiqué



Quand ? A partir du S1 2022



Type de porteur : start-up, PME, ETI

## - AAP « télémedecine et handicap » - guichet « concours I-nov »



Objectifs ? Faire émerger des solutions de télémedecine accessibles aux personnes en situation de handicap – thématiques en cours d'identification



Budget ? 5 M€ au total  
(+/- 2,5 M€ par vague, 2 vagues)



Quand ? A partir du 07/12/2021, clôture en mars 2022




Type de projets : projets individuels par Start-up ou PME




# AAP en cours et à venir

---

## - AAP « Tiers-lieux d'expérimentation »

 Objectifs : action qui vise à installer et financer des programmes d'expérimentation dans des structures sanitaires et médico-sociales et associant la médecine de ville afin de valider les bénéfices médico-économique des services et accélérer leur accès au marché

 Budget : 63 M€ au total, récurrent

 Quand : Fin 2021- début 2022

 Type de projets : individuel (établissement de santé, public ou privé)  
ou consortium (avec chef de file établissement de santé public ou privé)



# Merci pour votre attention

Maryline CROVISIER : [maryline.crovisier@dreets.gouv.fr](mailto:maryline.crovisier@dreets.gouv.fr)

Charlotte BEZIAN-MEYER : [charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr](mailto:charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr)

Service économique de l'Etat en région – DREETS Occitanie

*Présentation qui ne peut être copiée, transmise ou dupliquée partiellement ou dans son intégralité sans autorisation préalable de la DREETS Occitanie.*